

LE BRIOLLAYTAIN

#9

AVRIL 2023



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCOLE

DOSSIER :
ENFANCE, JEUNESSE
P.10

Défi "Classe énergie"

VOTRE STICKER
DANS CE NUMÉRO
P.6

ÉDITO

Chères Briollaytaines,
Chers Briollaytains,

Le printemps est arrivé, apportant avec lui son lot de renouveau et de promesses.



C'est le moment qu'a choisi la collectivité pour s'engager dans une démarche portée par Angers Loire Métropole et visant à l'élaboration d'un Atlas intercommunal de la biodiversité. Cet outil permettra de mieux connaître les enjeux locaux de biodiversité et ainsi mieux la protéger, la restaurer et la développer. Sur une durée de 3 ans, il s'agira de réaliser des inventaires naturalistes sur des espèces et milieux ciblés, cartographier les enjeux et aider ainsi notre commune et les communes d'ALM à organiser leurs actions de gestion.

Le 13 mai, la nouvelle édition de la fête de la nature, moment de partage très attendu de la population, sera justement l'occasion de mettre l'accent sur cette thématique.

Cependant, nous ne pourrions pas écarter le sujet de la sécheresse inquiétante qui se profile pour l'été. Nous devons sans aucun doute restreindre l'arrosage public en priorisant celui des jeunes arbres pour assurer leur survie ainsi que certaines zones ciblées de la commune. Dans un souci d'anticipation, la mairie envisage la mise en place de récupérateurs d'eau communaux, une manière complémentaire d'assurer une gestion raisonnée et économe de nos ressources.

Si l'eau est essentielle pour la vie et la croissance de la nature, elle peut également représenter une menace lorsqu'elle se fait trop abondante.

C'est le sujet de l'exposition qui était proposée tout le mois de mars salle des Tilleuls, préambule à une réunion publique consacrée aux risques d'inondation. Cette réunion donnait le coup d'envoi d'une démarche de participation citoyenne visant à recruter des référents de quartier dans le cadre du plan communal de sauvegarde : une implication essentielle pour assurer la sécurité de tous en cas d'événements climatiques extrêmes.

En conclusion, souhaitons la bienvenue au printemps et espérons que cette période sera l'occasion de renforcer notre lien avec la nature et de prendre soin de notre environnement pour les générations futures.

Arnaud Hie
maire de Briollay

Rendez-vous
sur notre site internet

WWW.BRIOLLAY.FR

Suivez-nous sur Facebook

/BRIOLLAY

SOMMAIRE

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture
Lundi de 8 h 30 à 12 h 30.
Mardi, mercredi et jeudi
de 14 h 00 à 17 h 00.
Vendredi de 10 h 00
à 12 h 30 et de 14 h 00
à 17 h 00.

Le service urbanisme
est ouvert le lundi matin,
et jeudi après-midi (sans
rendez-vous), le mardi et
mercredi après-midi (sur
rendez-vous), fermé le
vendredi.

Le maire assure
une permanence
en mairie le jeudi et reçoit
sur rendez-vous du lundi
au samedi.

Les adjoints reçoivent
uniquement sur rendez-
vous du lundi au samedi.

Place O'Kelly
49125 Briollay

Téléphone : 02 41 42 50 28
Télécopie : 02 41 37 92 89

Courriel : mairie@briollay.fr

LE BRIOLLAYTAIN

Directeur de la publication :
M. le maire

Coordination : Sylvie
Foucher, Sophie Gagnepain

Mise en page : Sophie
Gagnepain
Photos : droits réservés
Distribué par les conseillers
municipaux et des bénévoles

Imprimerie Connivence -
Angers



2

ÉDITO

4

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les échos du conseil
État civil

5

INFOS MUNICIPALES

Restauration des vitraux
Point travaux : Chemin de la
Guichardière
Nouveaux arrivants
Réunion publique
Recensement citoyen
Carte électorale

6

PARTICIPATION
CITOYENNE

Briollaytain numérique
Rencontres citoyennes 2023
Des nouvelles du budget participatif
L'application Intramuros
Un repair café

9

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les citoyens au cœur
de la solidarité citoyenne

La plantation des arbres
sur la commune

8

DOSSIER :
VIE SOCIALE,
ENFANCE, JEUNESSE

Défi "Classe énergie"

Des nouvelles de l'ALAE

Biodéchets : gestion et
compostage au restaurant
scolaire

12

VIE ASSOCIATIVE

L'actualité des associations
de la commune

14

AGENDA

Les rendez-vous
de la commune

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Quelques-unes des décisions prises par le conseil municipal lors de ses réunions des 12 janvier, 9 février et 9 mars.

- **Habitat senior** : composition du comité de suivi.
Une des missions du comité de suivi composé d'élus, de membres du CCAS, d'ainés de la commune et accompagné par le service ingénierie du département est d'identifier la ou les typologies d'habitat senior les plus adaptées pour la commune de Briollay.
- **Projet d'extension de l'enseigne SITIS** : cession de la parcelle AB249p et d'une parcelle issue du domaine public à la société EL Baraka pour une valeur de 10 000 €.
- **Dénomination des voies** :
 - **Chemin des Ardriers** : le chemin rural n°7 entre l'angle de la D52 (après le pont de Soulaire) et le chemin du Bas Vérigné ;
 - **Chemin des Tricottières** : la voie au niveau du Clos des Tricottières.
- **Aide humanitaire et d'urgence pour les victimes du séisme en Turquie et en Syrie** : il est proposé de participer à l'élan national de solidarité en attribuant une aide de 1000 €.
- **Convention d'animation estivale 2023** avec le Club nautique d'Écouflant et Rives-du-Loir-en-Anjou pour la mise en place d'activités nautiques : canoë-kayak, stand-up paddle et balade crépusculaire en kayak au départ de Rives-du-Loir-en-Anjou et du barrage de Pont à Briollay.
- **Modification de la composition du conseil municipal et des commissions municipales** : installation de Madame Marie-Dominique Chauveaux qui remplace Madame Sophie Menuau, démissionnaire et intégration à la commission transition écologique, cadre de vie et urbanisme.
- **Engagement de la commune pour l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité. Intercommunale »**. Lancée par Angers Loire Métropole et organisée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), cette démarche qui s'inscrit sur trois années, mobilisera les habitants et acteurs du territoire pour agir en faveur de la biodiversité.
- **Lutte contre le frelon asiatique, convention de partenariat avec l'Association Sanitaire Apicole Départementale 49** : afin de lutter efficacement contre ce fléau, la commune s'engage à verser la somme de 50 € par nid détruit et rendre ainsi gratuite l'intervention chez l'habitant.
- **Convention d'organisation** avec les communes du nord-est angevin pour une « **Forum recrutement alternance et professionnalisation** » le mercredi 10 mai au Relais Culturel de Verrières-en-Anjou. L'objectif est de mettre en relation les entreprises avec les habitants et de valoriser les métiers, les entreprises, leurs savoir-faire.

Consultez les comptes rendus du conseil municipal sur briollay.fr.

Suivez le conseil en direct sur la page **Facebook** de la mairie : [facebook.com](https://www.facebook.com/mairiebriollay)

Prochaines séances :
13 avril 2023
4 mai 2023
8 juin 2023
6 juillet 2023

ÉTAT CIVIL

Naissances

- > Esmée Joanny
- > Léon Gilot
- > Maëlle Forest

Mariages

- > Bilel Hamimi et Layra Jonny

Pacs

- > Mickaël José-Casarès et Fiorella De Franco

Décès

- > Jacques Gandossi
- > Bernard Flotté
- > Raymonde Cognet (épouse Poulard)
- > Eveline Massuyeau (épouse Bourdoiseau)
- > Christian Lemesle
- > Nadège Chesneaux (épouse Gemehl)

Pour prendre rendez-vous avec le service état civil :
 à etatcivil@briollay.fr
 ou à mairie@briollay.fr

INFOS MUNICIPALES

RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-MARCEL

La restauration des vitraux de l'église communale a été réalisée pour préserver l'art et l'histoire de ces œuvres d'art remarquables.

Les vitraux sont souvent exposés à des conditions environnementales défavorables, ce qui peut entraîner des dommages et des détériorations au fil du temps. Une entreprise experte en restauration de vitraux a réalisé l'enlèvement, la restauration puis la repose des vitraux.

La dépose a eu lieu au début du mois de novembre 2022 et la repose au mois de février 2023.

Cette intervention a été réalisée par l'atelier Barthe-Bordereau, vitrailliste situé à Saint-Léger-de-Linières.



POINT TRAVAUX



L'inauguration du **Chemin de la Guichardière** a eu lieu le mardi 28 février en la présence de Jacques-Olivier Martin, vice-président d'ALM chargé de la voirie communautaire et des réseaux de chaleur, des différents intervenants sur cet aménagement, des riverains et des élus municipaux.

Ce nouvel équipement laisse une place importante aux **déplacements doux** qu'ils soient à pied ou à bicyclette.

Les **trottoirs de la Rue du Calvaire** ont été refaits à neuf début mars. Ils sont à l'usage exclusif des piétons et il est demandé aux riverains de ne plus y stationner, mais de se garer en face. La police municipale sera vigilante sur ce point.

Soyons respectueux des personnes à mobilité réduite et des usagers.



BIENVENUE À BRIOLLAY

Nouvellement arrivé sur la commune, quelles démarches devez-vous faire ?

Faites-vous connaître auprès de la mairie

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie, munis des documents suivants :

- > une pièce d'identité ;
- > un justificatif de domicile (facture au nom du demandeur) nécessaire pour chaque personne devant s'inscrire sur la liste électorale ;
- > le livret de famille (le cas échéant).

Vous êtes arrivés à Briollay au cours des années 2022 et 2023 ?

Le **10 novembre**, une soirée conviviale d'accueil et d'échange vous est consacrée afin de vous présenter notre village et d'échanger avec vous.

Faites-vous connaître et inscrivez-vous en mairie avant le **3 novembre**.

RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER !

C'est une **démarche obligatoire** pour pouvoir obtenir une attestation de recensement.

Cette attestation est **indispensable pour une inscription à un examen avant l'âge de 18 ans** ou un concours administratif en France. Après avoir fait cette démarche, vous serez convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire.

Il vous suffit de venir en mairie, sur les horaires d'ouverture, avec votre carte nationale d'identité valide, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile.

Vous devez faire la démarche vous-même, cependant, si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire celle-ci à votre place et en votre absence.

L'attestation de recensement est un document à conserver à vie.

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 24 mai à 20h, salle des Tilleuls

La vidéoprotection, ça sert à quoi ?

De plus en plus de communes s'équipent de systèmes de vidéoprotection afin d'apporter sécurité et sérénité à leurs concitoyens.

La question a été abordée lors des réunions de quartier 2022 consacrées au rôle de la police municipale.

Avant de prendre position, il est indispensable de connaître les enjeux et le fonctionnement de la vidéoprotection.

C'est pourquoi nous vous proposons une réunion publique pour échanger et débattre autour de cette thématique.

CARTE ÉLECTORALE

POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS

Vous venez de vous inscrire ou allez vous inscrire sur la liste électorale ; vous ne recevrez pas votre nouvelle carte électorale avant 2024, année des prochaines élections.

Peut-on voter sans carte d'électeur ?

Le jour du vote, la présentation de sa carte d'électeur est « recommandée » mais pas obligatoire. Vous pouvez donc présenter uniquement une pièce d'identité, comme une carte d'identité, un passeport ou un permis de conduire. Renseignez-vous au préalable sur votre bureau de vote. Vous pouvez interroger votre situation d'électeur soit à l'accueil de la mairie, soit en ligne sur le site service-public.fr.

Cependant, il faut bien avoir enregistré son inscription sur la commune, soit en retirant le **cerfa n°12669*02** en mairie, soit en effectuant la démarche en ligne sur le site service-public.fr.

Vous venez d'emménager sur la commune ? N'oubliez pas d'effectuer votre nouvelle inscription.

PARTICIPATION CITOYENNE

BULLETIN MUNICIPAL "LE BRIOLLAYTAIN"

Version papier ou version numérique ? À vous de choisir !

Limitier l'utilisation du papier lorsque cela est possible est une démarche environnementale non négligeable pour réduire notre empreinte carbone. La municipalité souhaite mettre en œuvre des moyens pour agir dans ce sens.

La question s'est naturellement posée à propos de l'édition du Briollaytain. Chaque année quatre magazines sont imprimés entre 1300 à 1400 exemplaires, soit plus de 5000 par an. Alors qu'en parallèle la version numérique est mise en ligne sur le site de la commune briollay.fr avant même l'impression de la version papier.

Posez-vous la question de votre rapport au Briollaytain qui est distribué dans votre boîte aux lettres. Le lire sur Internet est-ce une solution qui vous convient ?

Appelez sur votre boîte aux lettres l'autocollant ci-joint si vous souhaitez continuer à recevoir la version papier.



LES RENCONTRES CITOYENNES 2023

VOTRE QUARTIER ? PARLONS-EN ENSEMBLE !

Le constat des deux premières éditions étant que ces rencontres répondent aux attentes des Briollaytains, l'équipe municipale met en place pour la troisième année consécutive les réunions de quartier afin d'être au plus près de chaque habitant et répondre au mieux aux préoccupations qui peuvent être différentes selon les secteurs géographiques.

Ces rencontres citoyennes sont avant tout les lieux d'échanges privilégiés entre citoyens et élus. C'est aussi l'occasion d'apporter des informations plus globales sur des sujets concernant tous les Briollaytains.

En première partie un focus thématique « communication et participation citoyenne » sera proposé. Il abordera les points suivants : Appli IntraMuros, Briollaytain numérique, Repair café, référents de quartiers.

Seront évoqués ensuite les actions menées, les projets liés aux quartiers, ainsi que les réponses apportées aux questionnements des réunions précédentes.



Viendra le temps d'échange où toutes les questions, les sujets qui vous préoccupent pourront être abordés sous forme de débat.

Pour 2023, les réunions, suivies d'un pot de convivialité, se dérouleront salle des Tilleuls, le samedi de 10 h 30 à 12 h.

Calendrier des prochaines rencontres citoyennes

 Deux vallées : samedi 6 mai	Vérigné : samedi 30 septembre
Bourg / Croix de Mirande : samedi 1 ^{er} juillet	Voie ferrée / Noirieux : samedi 14 octobre
Héripière / Chansonnière : samedi 9 septembre	

DES NOUVELLES DU BUDGET PARTICIPATIF

Les premières réalisations du budget participatif sortent de terre.

Au parc des Varennes, les structures sportives, projet lauréat du premier budget participatif sont installées et sont à disposition des utilisateurs pour des exercices de renforcement et d'étirement musculaire. Bien intégrés dans le lieu, ils offrent aux Briollaytains une autre possibilité de faire du sport, en accès libre et sans contrainte de temps. Ouvert à tous, praticable par tous à partir de 1,40 m pour certains agrès, accessibles aux personnes à mobilité réduite, ils restent néanmoins sous la responsabilité des utilisateurs. **Chaque agrès est équipé d'une fiche d'information, de consignes d'utilisation, et d'un QR code pour découvrir encore plus de possibilités.**



Les trois autres projets lauréats, installés en bord de rivière, seront installés au printemps, après les éventuelles crues.

“ Briollay donne vie à vos idées ! ”



L'APPLICATION INTRAMUROS



IntraMuros

La commune s'est dotée d'un nouvel outil permettant de transmettre les informations de la commune via votre smartphone en temps réel : il s'agit d'une application mobile.

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de la commune mais aussi des communes alentours. Créée spécialement pour les collectivités en 2017, elle est à ce jour utilisée par plus de 4500 communes dont Briollay depuis le mois de janvier 2023.

L'application mobile **IntraMuros** permet de vous **informer dans tous les domaines et d'être alerté en temps réel** (crue, route coupée...), ce qui en fait un réel outil de prévention. Cette application vous permet également de participer à la vie locale car vous pouvez signaler directement sur l'application l'emplacement et le détail d'une situation particulière.

Pour être connecté, rien de plus simple, il suffit de télécharger l'application IntraMuros depuis votre smartphone à partir du Play Store ou de l'App Store, ou en utilisant le lien intramuros.page.link/bienvenue.



REPAIR CAFE

UN REPAIR CAFÉ

Et pourquoi un *Repair café* à Briollay ?

Réparer plutôt que jeter, réparer ensemble, c'est le concept du *Repair café*.

Dans nos sociétés de consommation, nous jetons énormément, même ce qui est à peine abîmé et réutilisable après une simple petite réparation.

Oui, mais nous ne savons pas forcément le faire. D'où l'idée de créer un lieu d'entraide à la réparation dans les domaines divers du petit électroménager, du vélo ou du vêtement, en fonction des compétences et des savoir-faire des bénévoles réparateurs.

Comment fonctionne un *Repair Café* ?

Le *Repair Café* est un atelier organisé au niveau local, ouvert à tous et consacré à la réparation d'objets. Ce sont des rendez-vous ponctuels où la convivialité et l'entraide sont de mise et durant lesquels des bénévoles réparateurs et conseillers proposent leurs services dans leur domaine et aident à redonner vie à vos appareils en panne. En ancrant un *Repair Café* dans notre commune, nous contribuons activement à une société durable par une économie circulaire. Outre cet aspect, c'est un endroit où chacun a sa place, où le savoir-faire en matière de réparation est valorisé et transmis.

Vous l'avez compris, pour que le *Repair café* prenne vie, cela nécessite des volontaires initiés dans des domaines spécifiques et souhaitant donner de leur temps afin de transmettre leur savoir-faire.

Si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez vous investir, que vous avez des compétences dans un domaine, faites-vous connaître en mairie ou remplissez le formulaire de contact en ligne sur le site briollay.fr.



REPAIR CAFE

Appel à bénévoles

RÉPARER PLUTÔT QUE JETER ?
Réparons ensemble !

UN REPAIR CAFÉ, C'EST QUOI ?
Réduire ses déchets en donnant une seconde vie aux objets du quotidien. Créer du lien social, car chacun participe à la réparation du matériel dans une ambiance conviviale, le tout dans un endroit chaleureux entouré de super bénévoles !

Contactez-nous
mairie@briollay.fr
02 41 42 50 28



  **L'ÉTABLI**
COMMUNE URBAINE PARTAGER BRICOLER S'ENTRAIDER

TRANSITION ÉCOLOGIQUE CADRE DE VIE ET URBANISME

LES CITOYENS AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ CITOYENNE

Comme évoqué dans le précédent Briollaytain, la commune reste fortement impactée par le risque « inondation ».

Même si le phénomène de montée des eaux est lent et prévisible, la commune s'organise et se prépare à devoir gérer une crise telle que celle de janvier 1995.

Il est vrai que la **solidarité des citoyens** est toujours présente et spontanée lors d'évènements ou de crises majeures telles que les inondations.

L'information et l'**entraide des populations sinistrées** sont des éléments essentiels et c'est la raison pour laquelle la commune souhaite **faire appel à des équipes de soutien**, plus communément appelées « référents de quartier ».

Certains citoyens ont déjà manifesté leur intérêt pour adhérer à cette équipe aux côtés des élus.

Toute personne intéressée à cette équipe de soutien est invitée à **s'inscrire en mairie ou sur la boîte mail : mairie@briollay.fr**.



Une réunion d'information sera organisée en mairie dans les prochaines semaines.

Vous souhaitez devenir "réfèrent de quartier" dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde : mairie@briollay.fr

PLANTATION SUR LA COMMUNE : EN QUELQUES CHIFFRES

Au cours de cet hiver 2022-2023, ce n'est pas moins de **500 plantes**, arbres, arbustes et plantes vivaces qui ont été **mis en place** par les services des espaces verts.

En ce qui concerne les arbres, **55 sujets** ont été plantés soit en remplacement, soit pour agrémenter des espaces qui en étaient dépourvus. **Six espaces publics** ont ainsi été plantés : Coteaux des Deux Vallées, route du Moulin au carrefour de la route des Davières, aux abords de la plage, au cimetière, au lotissement des Varennes et enfin, rue d'Angers face à la salle sport.



Les critères de choix sont essentiels pour un **développement harmonieux et approprié en fonction de l'espace** : port colonnaire ou évasé, croissance lente ou rapide, attrait esthétique, couleur, forme du feuillage, sans fleur ou à fleurs. Avec le **changement climatique**, la prise en compte de la résistance à la sécheresse, l'adaptation au sol, la résistance sanitaire (maladie, insectes) n'est pas à négliger.

Vous pourrez **observer une variété d'essences**, parmi elles : érable, aulne, charme, hêtre, bouleau, tilleul, saule, chêne, micocoulier, savonnier, poirier, cerisier ; **mais aussi des arbres fruitiers** comme le pommier, le pêcher ou le néflier.

À cette occasion, une **action de désimperméabilisation des sols** a pu être effectuée par endroit en enlevant du revêtement de voirie en goudron pour remettre de la terre végétale, qui capte les eaux de ruissellement et recrée des milieux **plus favorables à la biodiversité**.

DOSSIER

VIE SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE

DÉFI CLASSE ÉNERGIE

Le 27 février dernier, le **Défi Classe Énergie** a été présenté aux parents et aux élèves de l'école.

C'est un dispositif pédagogique dont le but premier est de sensibiliser les participants à la consommation d'énergies et de leur donner des outils pour la réduire à l'école mais aussi à la maison.



Ce projet, porté par l'association ALISEE, a été créé en partenariat avec le SléML (Syndicat Intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire). Il a été proposé aux écoles du département avec l'objectif de faire 8% d'économie d'énergie.

La commune a décidé rapidement de se positionner sur cette mission et a délibéré dans le même temps pour engager des dépenses relatives à la régulation du chauffage des bâtiments scolaires.

Deux classes de l'école (CE2 et CM1/CMC2), l'équipe du restaurant scolaire et un groupe d'enfants de l'ALAE se sont mobilisés pour ce défi.

Le coût financier de cette mission s'élève à 6600 € pour la commune avec une prise en charge de 5000 € du SléML.

Une malle d'outils a été mise à disposition du groupe scolaire pour que les enfants puissent effectuer des mesures tout au long de l'année : thermomètres, luxmètres, mesureurs de débit et wattmètres.

Dans un premier temps, les enfants ont effectué une visite des locaux avec un agent technique de la commune et un conseiller en énergie du SléML. L'objectif étant de prendre un certain nombre de mesures (températures, luminosité, consommation électrique, débit d'eau) et de comprendre comment fonctionne le bâtiment.

Une réflexion a été menée à la suite de cette enquête avec des propositions : s'habiller selon les saisons, débrancher les appareils électriques le soir, réglage de la minuterie des couloirs, installation d'éco-mousseurs sur les robinets, réglages du chauffage, création d'affiches pour les éclairages et les robinets, inciter à venir avec sa serviette pour ne pas utiliser de serviettes en papier...



Un atelier pédagogique sur l'électricité est proposé aux enfants courant mars, d'autres ateliers pourront voir le jour : le cycle de l'eau, les énergies renouvelables.



Au terme de l'année scolaire, un bilan sera effectué.

DES NOUVELLES DE L'ALAE

Les vacances d'hiver ont pris fin le vendredi 24 février au soir. Cette année, le thème choisi était « l'Asie ».

Les programmes pour les *Loustics* (3-5 ans) et les *Quéniaux* (6-9 ans) étaient riches et variés.

Au menu, un spectacle pour faire voyager les enfants avec la découverte et manipulation d'instruments de musique et un repas asiatique pour découvrir d'autres mets culinaires.

Des activités manuelles étaient prévues avec la fabrication de dragon, de chapeau chinois ainsi que la décoration des locaux.

Des temps forts ont été organisés avec deux séances de yoga, le carnaval de l'ALAE, des activités sportives ainsi qu'une animation sur le célèbre jeu *Pékin Express*.



Le *Club Jeunes* a fait preuve d'innovation en organisant un programme un jour/ un thème.

Les jeunes ont pu découvrir une activité bien-être, se défouler sur une journée sportive, aménager le *Club Jeunes* suite aux dons des habitants, participer à un atelier

de danse hip hop, se rendre dans un centre équestre, organiser une veillée et participer au repas asiatique.

Les enfants inscrits étaient impliqués et ravis. Ils ont été séduits de découvrir une autre culture.



BIODÉCHETS : GESTION ET COMPOSTAGE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le tri des biodéchets au restaurant scolaire est mis en place à Briollay depuis 2021. Cette action a été concrétisée par l'installation, au jardin partagé de la commune, de trois bacs à compost, puis par le projet *Alimen'terre* mené l'année dernière par trois jeunes volontaires en service civique.

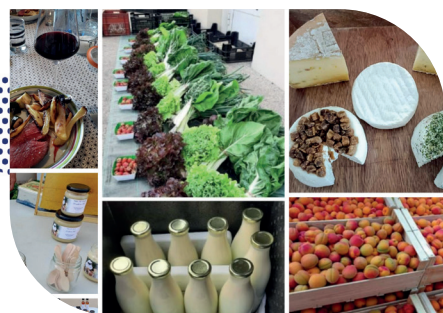
Cette pratique écologique est essentielle pour réduire les déchets et protéger l'environnement. Les enfants sont sensibilisés au tri lorsqu'ils débarrassent leur plateau. Ils sont accompagnés par l'équipe en cantine pour répondre à leurs questions.

Ces déchets alimentaires sont récupérés et transformés en compost au jardin partagé. Les enfants sont accompagnés par M. Aumont (instituteur) le vendredi pour déposer les biodéchets dans les composteurs. Ce compost peut ensuite être utilisé pour fertiliser et cultiver par l'association Briollay Jardin au Naturel.

Cette pratique est de plus en plus courante dans les collectivités soucieuses de leur impact environnemental.

VIE ASSOCIATIVE

A MA P'APILLE BRIOLLAYTAINE



C'est en avril 2018 que A Ma P'apille Briollaytaine voit le jour.

Au départ, cette association proposait des légumes et fruits bio d'un maraîcher local.

Depuis, 15 autres produits ont sublimé les distributions, du fromage, du pain, des confitures, du miel, de la bière, du vin, etc.

Pour celles et ceux qui voudraient s'inscrire dans cette aventure, n'hésitez pas à demander des renseignements, par mail : amapapille.briollay@gmail.com ou sur le site amap-briollay.com.

MADISON COUNTRY



Les adhérents, toujours plus nombreux, ont repris les cours depuis le mois de septembre 2023.

La pratique de la danse country en ligne, en couple, en contrat, est à la fois sportive et festive avec des rythmes différents pour chaque chorégraphie. La musique country contribue aussi à apprécier cette danse dans une ambiance conviviale. Nous vous invitons à vous renseigner avant la fin juin pour la saison prochaine. **L'association fêtera ses 20 ans avec un grand bal Country le samedi 18 novembre 2023 salle Emile Joulain du Lion d'Angers.**

Renseignements et inscription auprès de **Philippe Tixier** au **06 83 99 10 21**.

À SAVOIR

L'attribution des subventions

L'attribution de subventions aux associations communales proposant aux Briollaytains une activité sportive, culturelle, un événement, se fait sur dossier et prend en compte un certain nombre de critères. Une somme de 12 120 € pour 27 associations a été votée lors du conseil municipal du 9 février dernier.

Pour une meilleure visibilité, les associations peuvent communiquer leurs événements pour une diffusion sur les différents supports et réseaux sociaux municipaux à communication@briollay.fr.

CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DE LA BONNE HUMEUR

La Confrérie des Chevaliers de la bonne humeur de Briollay organise sa 8^e bourse aux vêtements le dimanche 2 avril 2023.

Renseignements et inscriptions auprès de **Muriel Garcia** au **06 15 96 97 59** ou **Martine Lecornier** au **06 71 06 36 31**.

Tables de 1,5 x 0,8 m et chaises fournies.

Le rendez-vous est donné à la salle des sports de Briollay. L'installation des stands se fait dès 8 h, l'ouverture au public est de 9 h à 19 h. Possibilité de restauration sur place avec une buvette, sandwiches, frites, crêpes et pâtisseries maison.

PAUSE COUTURE

Le samedi 13 mai, l'association organise ses portes ouvertes.

De 10 h à 12 h, vous pourrez découvrir l'ambiance et les cousettes de nos couturiers en herbe, réalisées tout au long de l'année. Cachées derrière l'église, dans la salle Reine des Près, nous proposerons des mini-ateliers gratuits pour découvrir la couture facile ! Vous pourrez tester les cours, profiter de conseils avisés et repartir avec votre création (matériel fourni par l'association). C'est ouvert à tous (âge minimum 8 ans).

Pour rappel, l'association propose à l'année des cours de couture pour enfants, adultes, débutants ou non, le tout encadré par une animatrice dans une ambiance chaleureuse. Les pré-inscriptions pour la rentrée 2023 débuteront ce samedi 13 mai. Renseignements sur notre site : pausecouture49.wordpress.com ou par mail : pausecouturebriollay@gmail.com.

À noter cette année encore la présence de l'association Briolivre pour une nouvelle édition de son "Troc Livres".

La Confrérie des Chevaliers de la bonne humeur de Briollay vous remercie par avance pour votre participation à ses manifestations festives et vous accueillera dans une ambiance conviviale, empreinte de joie et de bonne humeur !

LES ARTS COCOTTES



L'équipe du bureau s'est donné pour mot d'ordre dès 2015 de proposer animations, jeux, concerts et spectacles de qualité gratuitement lors d'une journée de festival.

La 4^e édition des Arts Cocottes se déroulera le samedi 26 août sur les bords de la Sarthe à Vêrigné !

La programmation est à ce jour bouclée. Elle sera curieuse, poétique, riieuse et toujours passeuse d'émotions. C'est, soutenus par la commune et grâce aux bénévoles et associations du territoire, que nous avançons sur ce chemin.

Fédérer les actions, inviter les talents, émerveiller petits et grands ce sont nos motivations premières.

Rejoignez-nous : lesartscocottes@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a débuté cette nouvelle année de festivités par la mise en place de son conseil d'administration renouvelé à plus de 50%. Ces nouveaux élus pourront s'appuyer sur ceux qui ont renouvelé leur appartenance et désir de faire évoluer cette association.

Le concours de belote a eu lieu le 4 mars, pour l'avenir, le vide-greniers se déroulera le 2 juillet. Un temps fort festif et plein de surprises vous attendent à Montmartre à Briollay le 19 et 20 août 2023. Manifestation créée en 1998 !

Nous ne sommes jamais de trop. Si vous avez envie de venir nous aider et de passer des moments conviviaux, on vous attend ! Être bénévole au Comité des Fêtes, c'est participer à l'animation de notre jolie commune, acquérir de nouvelles compétences, rire et plaisanter en toute simplicité, créer des liens intergénérationnels : contact@comitedesfetesbriollay.fr.

Le tout dans la convivialité et la bonne humeur !



BRIOLIVRE

Notre bibliothèque associative se réjouit de l'arrivée de nouveaux bénévoles et rétablit peu à peu son amplitude horaire d'ouverture au public.

Il est donc possible de venir emprunter, des livres, CD, albums, périodiques et autres documents, les mardis de 16 h à 18 h 30, les mercredis de 10 h à 12 h, les vendredis de 16 h à 19 h et tous les premiers samedis du mois de 10 h à 12 h.

Chaque semaine, nous permettons aux scolaires de se familiariser au plaisir des livres par des lectures en groupe et des prêts de livres et albums choisis librement par les enfants.

Le spectacle professionnel proposé avant les fêtes de fin d'année a réuni plus d'une centaine de spectateurs.

Nous les attendons plus nombreux encore au spectacle de Pâques que nous proposerons le mercredi matin 12 avril, salle des Nénuphars.

Les informations concernant ce spectacle seront diffusées par mail aux adhérents et disponibles sur notre page Facebook.



USB ROLLER PART EN ROUE LIBRE !

Le printemps arrive enfin et avec lui deux grandes sorties à la journée sont programmées pour la plus grande joie des adhérents et de leur famille : le samedi 13 mai et le samedi 3 juin au Lac de la Monnerie à la Flèche.

Ces sorties à l'extérieur seront l'occasion de s'essayer à d'autres revêtements, de constater pour chacun les nombreux progrès réalisés depuis le début de l'année grâce à nos super coaches et surtout de prendre du plaisir, pour les enfants comme pour les adultes !



Pique-nique et bonne humeur partagés font toujours de ces journées des moments chaleureux et conviviaux et soudent le club qui vient de fêter ses 20 ans.

Pour tous ceux qui ne pourront pas venir à l'une de ces sorties, le dernier "Espace Famille" du lundi 17 avril de 19h à 21h permettra de venir rouler librement en famille ou entre amis à la salle de sport.

De même, les espaces "Découverte Adulte" ouverts aux non adhérents adultes se poursuivront les samedis 22 et 29 avril de 10h à 12h.

Venez essayer le roller en toute sécurité !

Renseignements : usbroller@gmail.com

LA CHORALE O'LES CHŒURS

sera présente à la fête de la musique le samedi 25 juin sur la Place de l'Église.

USB MODERN JAZZ FAIT SON SHOW

L'association USB Modern Jazz vous informe de son gala de danse le Samedi 10 Juin 2023.

Découvrez nos danseuses et danseurs pour 2 représentations : une dans l'après-midi et l'autre en soirée !

L'USB Modern Jazz vous attend nombreux au Vallon des Arts à Écouflant.

Une buvette sera ouverte pendant les entractes, les recettes permettront le maintien de l'association.

Tous les adhérents et les membres du bureau vous attendent avec impatience.

Renseignements : modernjazzbriollay@gmail.com

L'AGENDA

AVRIL

DIMANCHE

02 BOURSE AUX VÊTEMENTS
Salle des Sports

MERCREDI

12 SPECTACLE DE PÂQUES
Salle des Nénuphars

SAMEDI

15 SORTIE NATURE
Aire de Camping-car
CHASSE AUX ŒUFS
La plage, bords de Sarthe

JEUDI

20 RÉUNION PUBLIQUE :
restitution aménagement du bourg
Salle des Tilleuls



MAI

SAMEDI

06 RÉUNION DE QUARTIER :
Les Deux-Vallées
Salle des Tilleuls

LUNDI

08 COMMÉMORATION
suivi d'un moment convivial
Cimetière et salle des Tilleuls

JEUDI

11 RÉUNION PUBLIQUE :
restitution groupe citoyen "Aux arbres Briollaytains !"
Salle des Tilleuls

VENDREDI

12 VERNISSAGE ET DIFFUSION
vernissage exposition R. Rodolfi et diffusion du film "Sensibles"
Salle des Tilleuls

SAMEDI

13 NATURE EN FÊTE
La plage, bords de Sarthe

MERCREDI

24 RÉUNION PUBLIQUE :
vidéoprotection
Salle des Tilleuls

JUIN

SAMEDI

03 FÊTE DU VÉLO
La plage, bords de Sarthe

SAMEDI

24 FÊTE DE LA MUSIQUE
Place de l'église

DIMANCHE

25 50 ANS UNION SPORTIVE BRIOLLAYTAINE
Salle des sports

VENDREDI

30 FÊTE DES ÉCOLES
École G. Hubert



EN SAVOIR PLUS



SORTIE NATURE : découvrir la gogane

Fritillaire pintade, gogane, coquelourde, tulipe à damier... son nom latin vient de *fritillus*,

qui signifie cornet pour jeter les dés, en référence à sa forme et d'autre part de *meleagris*, qui signifie pintade, les pétales de sa fleur étant tachetés comme le plumage.

Indicatrice des milieux humides, elle fleurit entre mars et mai. En France, des arrêtés de protections ont été pris dans plusieurs régions dont le Maine et Loire.

Pour découvrir la fleur star des Basses Vallées Angevines, rendez-vous le samedi 15 avril à 9 h, près de l'aire de camping-cars pour une balade commentée d'environ 2 heures.



EXPOSITION : Robert Rodolfi

Paysagiste de profession Robert Rodolfi nous fait découvrir la faune et la flore à travers son objectif de photographe amateur.

Un regard doux et bienveillant sur les particularités de la nature des Basses Vallées Angevines.

Exposition photographique du 13 mai au 2 juin, salle des Tilleuls (Mairie).



NATURE EN FÊTE

Cette année, la commune renouvelle sa manifestation "Nature en fête" qui met à l'honneur la nature.

Pour cette nouvelle édition, le marché artisanal s'agrandit avec l'organisation d'un marché du bien-être organisé par l'association Briozen.

Retrouvez le programme en dernière page.

Projection du film documentaire "Sensibles, au cœur des espaces naturels" réalisé par Coco Productions sur les espaces naturels sensibles du département. Vendredi 12 mai dès 20 h.



BRIOLLAY



SAM. 13 MAI 2023

**Sur les bords de Sarthe
de 10:00 à 19:00**

Expo photos Nature, R. Rodolfi salle des Tilleuls, de 11:00 à 12:30

Marché artisanal et du bien-être organisé par Briozen, à partir de 10:00

Troc Plants organisé par Briollay Jardin au Naturel, de 10:00 à 13:00

Visite commentée du marais pédagogique à 10:30

Visite libre du jardin partagé

Apéritif offert par la mairie à 12:30

Pique-nique libre en bord de Sarthe

Renseignements : 02 41 42 50 28



Rendez-vous sur notre site Internet

WWW.BRIOLLAY.FR

Suivez-nous sur Facebook

